

**Aux Décanats des Facultés**

Lausanne, le 21 novembre 2023/DRz

**Prix de la Ville de Lausanne et Prix de la SAV 2024**

Mesdames les Doyennes, Messieurs les Doyens,

Nous vous informons du lancement de la procédure d'attribution des prix suivants :

**1) Prix de la Société Académique Vaudoise (SAV)**

Il revient aux Facultés de proposer des candidatures pour ce prix. Nous vous remercions de remettre un exemplaire pdf de la thèse de la personne que votre Faculté souhaite soutenir, ainsi qu'un court rapport (2 pages max.) présentant le·la candidat·e et son travail.

La thèse doit avoir été soutenue en 2023 ou début 2024.

Qu'elle soumette ou non un dossier, chaque Faculté est par ailleurs priée de désigner une personne qui fera partie du jury. Pour les Facultés qui soumettent un dossier, la personne désignée peut être le·la directeur·trice de la thèse ou une autre personne qui puisse présenter le travail. **La réunion du jury aura lieu le 14 mars 2024 de 14h à 15h30.**

Délai : **15 février 2024.** Les dossiers doivent être envoyés à [valerie.bugnon@unil.ch](mailto:valerie.bugnon@unil.ch)

**2) Prix de la Ville de Lausanne**

Nous vous remercions de bien vouloir annoncer ce prix dans les secteurs de votre Faculté (affichette jointe), et de transmettre à la Direction les candidatures intéressées (exemplaire pdf de la thèse ou du mémoire), accompagnées du préavis de la Faculté (2 pages max.).

Le travail de mémoire/la thèse doit avoir été soutenue en 2023 ou début 2024.

Délai : **15 février 2024.** Les dossiers doivent être envoyés à [valerie.bugnon@unil.ch](mailto:valerie.bugnon@unil.ch)

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de recevoir, Mesdames les Doyennes, Messieurs les Doyens, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétariat général

Annexes : 1 affichette, 2 règlements

